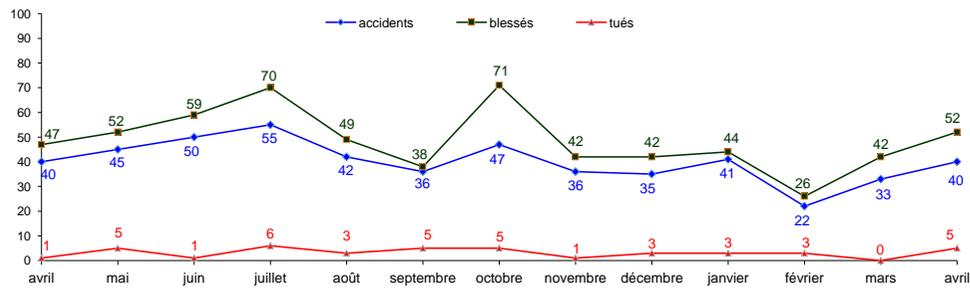
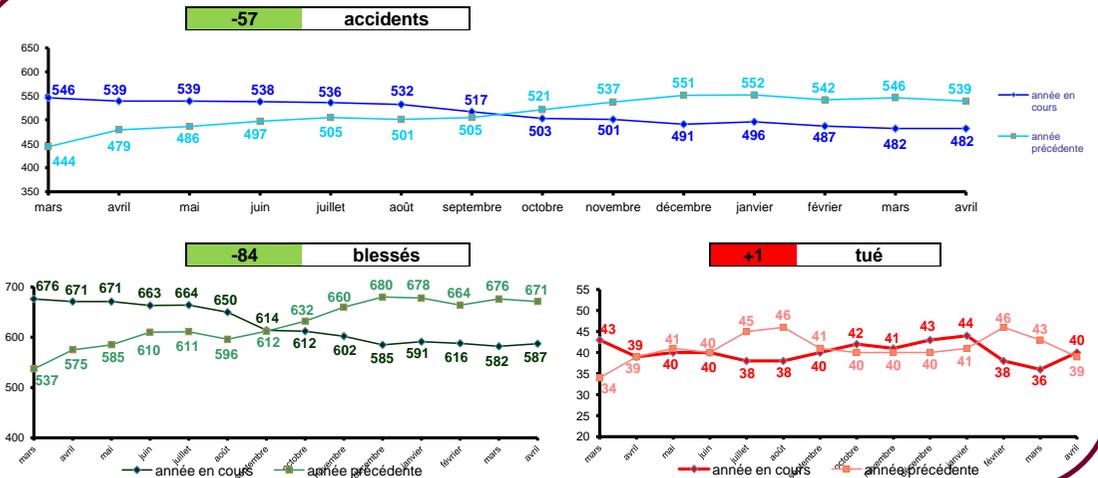




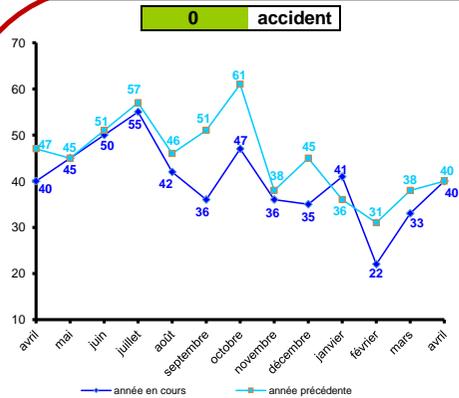
## Evolution mensuelle



## Cumuls des 12 derniers mois - Evolution



## Comparaison au même mois de l'année précédente



## Cumuls du 1er janvier au 30 avril 2023 et comparaison n-1

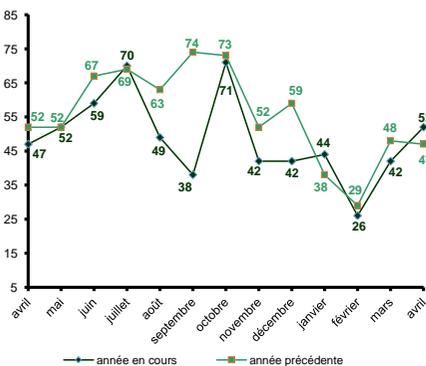


	Accidents	Blessés	dont Blessés hospitalisés	Tués
2022	145	162	52	14
2023*	136	164	61	11
Tendance 2023/2022	↓	↑	↑	↓

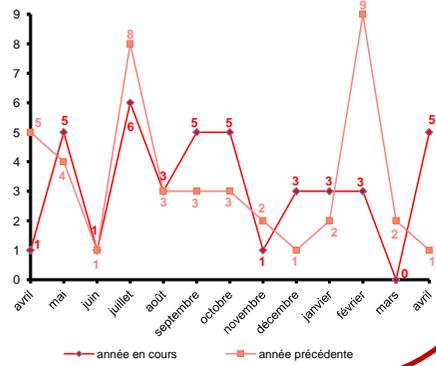
Blessés hospitalisés : au moins 24 h d'hospitalisation

\* Ce document présente des chiffres provisoires

## +5 blessés



## +4 tués



## Actualités



Les prochaines journées de la sécurité routière au travail se dérouleront du 22 au 26 mai 2023.

Quoi qu'en dise votre client, cette réunion n'est pas une question de vie ou de mort.

Personne n'en mourra si vous ne répondez pas en conduisant. L'inverse n'est pas forcément vrai.

Votre chef a attendu toute sa vie quelque'un comme vous. Il est prêt à attendre 5 min de plus.

Un repas d'affaires sans alcool, ça sera toujours moins bizarre qu'un repas d'affaires sans vous.

## Employeurs, rejoignez l'appel

7 engagements pour une route plus sûre

Votre signature a le pouvoir de faire reculer l'insécurité routière.

SIGNER L'APPEL

## Les employeurs s'engagent pour la sécurité routière de leurs salariés

### NOS 7 ENGAGEMENTS

- ✓ Nous limitons aux cas d'urgence les conversations téléphoniques au volant
- ✓ Nous prescrivons la sobriété sur la route
- ✓ Nous exigeons le port de la ceinture de sécurité
- ✓ Nous n'acceptons pas le dépassement des vitesses autorisées
- ✓ Nous intégrons des moments de repos dans le calcul des temps de trajet
- ✓ Nous favorisons la formation à la sécurité routière
- ✓ Nous encourageons les conducteurs de deux-roues à mieux s'équiper

Vous aussi, signez les 7 engagements sur [securite-routiere.gouv.fr/employeurs-engages](https://securite-routiere.gouv.fr/employeurs-engages)

SÉCURITÉ ROUTIÈRE **VIVRE ENSEMBLE**

#EmployeursEngagés #SécuritéRoutièreAuTravail